
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 chemin de la Beauce le 4 juin 2019, à compter de 20h00

Sont présents :

Messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Daniel Palardy, Claude Lacasse, Bruno Napert et Louis Tremblay formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Absence motivée du conseiller Patrick Keegan.

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2019-06-72

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2019
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 7 mai 2019 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) Dépôt de documents ;
 - i) Monsieur le maire fait lecture et dépose son rapport concernant les faits saillants du rapport financier de l'exercice 2018
 - d) Calendrier des séances du Conseil 2019 – Retrait de la séance du 6 août 2019
 - e) Fermeture des bureaux de la Municipalité – Congé estival
 - f) Aide financière pour la mise aux normes des installations septiques – Emprunt temporaire
 - g) Absence du conseiller Patrick Keegan et demande de formation – Continuation du mandat
 - h) Règlement n° 313 relatif à l'administration de l'aqueduc - Adoption
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
 - b) Réparation du balcon avant – Octroi des mandats
 - c) Installation d'un mât au parc Calixa-Lavallée – Octroi du mandat
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport du représentant
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
- 8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - a) Rapport du représentant
- 9- ENVIRONNEMENT
 - a) Rapport du représentant

10- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport du représentant
- b) Motion de félicitations au Comité culture et patrimoine pour la conférence « Les filles du roi »
- c) Motion de félicitation au niveau de la bibliothèque

11- LOISIRS

- a) Rapport du représentant

12- AUTRES DOSSIERS

- a) Sanctuaire Sainte Marguerite d'Youville – Activités estivales et demande de don
- b) Journée nationale des peuples autochtones – Déclaration

13- CORRESPONDANCE

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2019 – ADOPTION

2019-06-73

Il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2019 tel que déposé.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 7 mai 2019 – Suivi

La directrice générale mentionne que tout s'est bien déroulé quant aux décisions du conseil du mois de mai.

b) Lecture et adoption des comptes

2019-06-74

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de mai 2019 au montant de 42 236.75 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes en date du 4 juin 2019 au montant de 42 236.75 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) Dépôt des documents

i) Monsieur le maire fait lecture et dépose son rapport concernant les faits saillants du rapport financier de l'exercice 2018

2019-06-75

CONSIDÉRANT l'article 176.2.2 du Code municipal, monsieur le maire se doit de faire rapport concernant les faits saillants du rapport financier de l'exercice 2018 ;

CONSIDÉRANT que le rapport doit être diffusé sur le territoire de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

QUE le rapport des faits saillants de l'exercice 2018 soit publié sur notre site internet ainsi que dans notre journal municipal L'Oiseau-Mouche de juillet prochain.

ADOPTÉE

d) Calendrier des séances du Conseil 2019 – Retrait de la séance du 6 août 2019

2019-06-76

CONSIDÉRANT les vacances estivales, le nombre et l'importance des dossiers;

CONSIDÉRANT que les dossiers ne pourront progresser significativement en prévision de la séance ordinaire du 6 août 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et résolu unanimement :

D'AMENDER le calendrier des séances du Conseil en retirant l'assemblée prévue pour le 6 août 2019 ;

D'AVISER la population en conséquence.

ADOPTÉE

e) Fermeture des bureaux de la Municipalité – Congé estival

2019-06-77

CONSIDÉRANT la période des vacances de la construction du 22 juillet au 4 août 2019 ;

CONSIDÉRANT que, pendant cette période, le travail administratif à la Municipalité est réduit de façon importante ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

DE FERMER les bureaux de la Municipalité pour la période des vacances de la construction, entre le 22 juillet et le 4 août 2019 inclusivement, et de permettre au personnel administratif de prendre ces deux (2) semaines à titre de vacances sur le total qui leur est alloué chaque année.

ADOPTÉE

f) Aide financière pour la mise aux normes des installations septiques – Emprunt temporaire

2019-06-78

CONSIDÉRANT que le MAMOT a approuvé le règlement d'emprunt n° 310 concernant l'emprunt d'un montant de 1 187 200 \$ aux fins de financer le programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques (règlement n° 308) en date du 6 mars 2019 ;

CONSIDÉRANT que l'article 1093.1 du Code municipal accorde à une municipalité le pouvoir de contracter un emprunt temporaire pour le paiement total ou partiel des dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Calixa-Lavallée autorise un emprunt temporaire d'un montant n'excédant pas 1 187 200 \$ pour l'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques.

QUE cet emprunt soit contracté auprès de la Caisse Desjardins des Patriotes au taux préférentiel canadien Desjardins, remboursable en capital lors du versement de l'aide financière dans le cadre du financement permanent du règlement n° 310 et les intérêts payables mensuellement.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Calixa-Lavallée, tous les documents requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

g) Absence motivée du conseiller Patrick Keegan et demande de formation – Continuation du mandat

2019-06-79

CONSIDÉRANT que le conseiller Patrick Keegan sera absent des réunions du Conseil à partir du 4 juin 2019 et sera de retour à l'assemblée du 1^{er} octobre 2019 en raison d'un congé parental de 18 semaines ;

CONSIDÉRANT les dispositions du 4^e alinéa de l'article 317 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* ;

CONSIDÉRANT que le conseiller fait la demande de formation dans la période où il sera absent du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

QUE le conseil accepte l'absence du conseiller Patrick Keegan d'assister aux séances du conseil en raison d'un congé parental et qu'en conséquence il n'entraîne pas et n'entraînera pas la fin de son mandat de conseiller ;

QUE le conseil n'accède pas à la demande de formation ; il est d'avis que celle-ci devra être présentée par le conseiller à son retour de congé de paternité.

ADOPTÉE

h) Règlement n° 313 relatif à l'administration de l'aqueduc – Adoption

2019-06-80

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 7 mai 2019 ainsi que le dépôt du projet de règlement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

D'ADOPTER le « Règlement n° 313 – relatif à l'administration de l'aqueduc

ADOPTÉE

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Daniel Palardy mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

b) Réparation du balcon avant – Octroi des mandats

2019-06-81

CONSIDÉRANT que nous devons procéder à la réparation du balcon avant ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de l'entreprise Revêtement Extérieur Alain Savaria pour l'installation d'une membrane de PVC sur la galerie ainsi que les marches ;

CONSIDÉRANT que nous devons aussi voir à la réfection de la rampe ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

D'OCTROYER les mandats suivants :

- Galerie : installation d'une membrane par l'entreprise Revêtement Extérieur Alain Savaria au montant de 2 400\$ avant taxes ;
- Rampe : enlever et réinstaller la rampe à l'entreprise Atelier Mobile Benoit Larose au montant approximatif de 4 à 6 heures à 68.00\$/heure avant taxes et réfection de la rampe à l'entreprise Claude Lorange au montant de 800.00\$ avant taxes.

ADOPTÉE

c) Installation d'un mât au parc Calixa-Lavallée – Octroi du mandat

2019-06-82

CONSIDÉRANT l'intention des membres du conseil de procéder à l'installation d'un mât au parc Calixa-Lavallée ;

CONSIDÉRANT la soumission de la firme Tecnima inc. en date du 30 mai 2019 au montant de 1 733.00\$ avant les taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

D'OCTROYER le mandat à la firme Tecnima inc. pour l'installation d'un mât au parc Calixa-Lavallée tel que la soumission du 30 mai 2019 au montant de 1 733.00\$ avant taxes.

ADOPTÉE

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Patrick Keegan étant absent, monsieur le maire mentionne qu'une séance d'information fut donnée par la Régie de police sur la bonne façon de bien fixer les matières dans les remorques lors du transport de celle-ci vers l'écocentre.

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Monsieur Ghislain Beauregard mentionne qu'un ponceau est à refaire sur le chemin du Second Ruisseau et que l'on a reçu de l'asphalte recyclé pour continuer le rechargement du rang Berthiaume.

8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport du représentant

Le conseiller Bruno Napert mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

9- ENVIRONNEMENT

Le conseiller Daniel Palardy mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

10- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

Le conseiller Louis Tremblay mentionne que la bibliothèque s'est méritée un prix « 5 Livresques » au niveau des efforts d'investissement en matière de bibliothèque publique et qu'une subvention discrétionnaire de notre députée Madame Suzanne Dansereau au montant de 1,500\$ a été reçue en mai dernier.

b) Motion de félicitations au Comité culture et patrimoine pour la conférence « Les filles du roi »

2019-06-83

CONSIDÉRANT le succès remporté par la conférence « Les filles du roi » qui a eu lieu le 20 mai dernier dans le cadre de la journée nationale des patriotes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

QUE LE CONSEIL offre ses félicitations au Comité culture et patrimoine pour la tenue de cette conférence.

ADOPTÉE

c) Motion de félicitation au niveau de la bibliothèque

2019-06-84

CONSIDÉRANT que la Bibliothèque de Calixa-Lavallée, encore une fois cette année, maintient 5 sceaux livresques (niveau excellence) dans le cadre du programme Biblio QUALITÉ pour l'année 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

QUE LE CONSEIL offre ses plus chaleureuses félicitations aux bénévoles de la Bibliothèque de Calixa-Lavallée pour le maintien du prix cinquième "Livresque" dans le cadre du programme Biblio QUALITÉ.

ADOPTÉE

11- LOISIRS

a) Rapport du représentant

Le conseiller Claude Lacasse mentionne que le Comité des loisirs a reçu une subvention discrétionnaire de la députée Suzanne Dansereau au montant de 1 500\$.

12- AUTRES DOSSIERS

a) Sanctuaire Sainte Marguerite d'Youville – Activités estivales et demande de don

2019-06-85

CONSIDÉRANT la demande de don provenant du Sanctuaire Sainte Marguerite d'Youville dans le cadre de leurs activités estivales débutant le dimanche 9 juin 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Bruno Napert et résolu à l'unanimité ;

DE VERSER au Sanctuaire Sainte Marguerite d'Youville, un montant de cinquante dollars (50\$).

ADOPTÉE

b) Journée nationale des peuples autochtones – Déclaration

2019-06-86

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a proclamé le 21 juin de chaque année la « Journée nationale des peuples autochtones » afin de souligner le patrimoine unique, la diversité culturelle et les réalisations remarquables des Premières nations, des Inuits et des Métis ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Calixa-Lavallée reconnaît la contribution des peuples autochtones à la vitalité et la culture de la région ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard et résolu à l'unanimité ;

DE déclarer la Journée nationale des peuples autochtones le 21 juin de chaque année.

ADOPTÉE

13- CORRESPONDANCE

Aucune correspondance particulière.

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public.

- On s'informe à quel endroit précis sera installé le mât au parc Calixa-Lavallée ainsi que le mode de paiement ;
- On demande la possibilité d'avoir des toilettes chimiques au parc Calixa-Lavallée lors des vendredis du four ;
- On questionne sur la condition de l'autoroute 30 entre Varennes et Verchères et à quel moment les réparations sont prévues ;
- On s'informe sur la garde de lapins ainsi que les activités de sciage de bois sur la rue Labonté ;
- On s'informe sur l'aménagement paysagé autour du balcon avant, la possibilité de décorer la façade du centre communautaire à Noël ainsi que de l'état des marches du balcon avant ;
- On demande à obtenir de l'aide pour la fête Nationale.

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-06-87

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h27.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Suzanne Francoeur
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

L'assemblée est close.

Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Plouffe
Maire

Suzanne Francoeur
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Je, Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Suzanne Francoeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière